



# Politiques communautaires

## Comment négocier un budget européen en temps de crise ?

**Le cadre financier pluriannuel qui structurera le budget européen pour les sept prochaines années 2014-2020 est actuellement en cours de négociation au sein du triangle décisionnel européen : Commission, Conseil, Parlement européen. Alors que l'Union européenne traverse une crise financière sans précédent, réussira-t-elle à se doter d'un budget ambitieux pour faire face à ses responsabilités et remplir ses objectifs à l'horizon 2020 ? Les négociations s'annoncent difficiles et ne seront pas sans conséquences sur la renégociation de l'ensemble des politiques communautaires, en particulier la Politique agricole commune (Pac).**



Le Président Barroso lors de la conférence de presse sur les propositions de la Commission européenne pour le cadre financier pluriannuel 2014-2020.

Chaque année, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement décident ensemble du budget européen. Pour éviter les crises budgétaires et répondre à des besoins de programmation des politiques communautaires, ces deux entités négocient toutefois, au sein du Cadre financier pluriannuel (CFP), conçu à l'origine pour éviter les crises budgétaires et répondre aux besoins de programmation des politiques communautaires. Le 29 juin dernier, la Commission européenne a ainsi publié ses propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel, ouvrant de la sorte les négociations sur un encadrement des budgets européens pour les années 2014 à 2020. Si l'exercice n'est pas nouveau, jamais celui-ci n'est intervenu dans un contexte aussi difficile et incertain. En effet, la négociation entre les Etats membres s'annonce d'ores et déjà ardue, puisque pour la première fois elle se déroulera à 27 Etats membres et qu'elle interviendra dans un contexte très tendu de crise économique et monétaire au sein de l'UE. Cette crise difficile à tra-

verser est en effet susceptible de rendre les Etats membres particulièrement frileux dans leur volonté de contribuer au budget communautaire. Il est donc difficile d'imaginer que l'unanimité au Conseil soit aisée à obtenir. Or, sans cette unanimité le cadre financier européen ne peut être adopté. De surcroît, la procédure issue du traité de Lisbonne prévoit aussi l'approbation du Parlement européen, lequel souhaite jouer un rôle stratégique dans la conduite des négociations.

### Relancer la croissance européenne au cours des sept prochaines années

En ces temps d'austérité fiscale pour l'Union européenne, la Commission européenne a effectué, selon le commissaire au Budget, Janus Lewandowski, une proposition « ambitieuse mais réaliste » pour le prochain cadre financier pluri-annuel. Pour la période financière 2014-2020, un budget de 1 025 milliards d'euros en crédits d'engagements, soit 1,05 % du Reve-

nu national brut (RNB) de l'UE et de 972,2 milliards d'euros, soit 1 % du RNB de l'UE en crédits de paiement est proposé.

Par cette proposition, considérée par un grand nombre d'observateurs européens comme un gel du budget pour les sept ans à venir, l'intention de la Commission est de se focaliser sur des financements prioritaires qui produisent une vraie valeur ajoutée au niveau de l'UE. Aussi selon le Président Barroso, «le budget de l'UE n'est pas un budget pour «Bruxelles», c'est un budget pour les citoyens de l'UE» qui fournit une vision à long terme de l'économie européenne allant au-delà des difficultés actuelles budgétaires de certains Etats membres. L'Union européenne se présente ainsi comme la plus à même de répondre à la crise économique actuelle. La Commission souhaite, par ailleurs, que ce nouveau budget puisse être lié à des priorités européennes concrètes. Les dépenses seront désormais rationalisées aussi, selon le Président Barroso, les autorités publiques nationales «ne doivent plus s'attendre à dépenser les fonds comme elles le souhaitent». Désormais chaque demande doit être clairement liée aux objectifs et aux priorités convenues en commun au nom de l'Europe 2020. Chaque euro dépensé doit atteindre un objectif : renforcer la cohésion; stimuler l'efficacité énergétique, lutter contre le changement climatique ou encore promouvoir des objectifs sociaux... Pour répondre à ces objectifs, la Commission propose d'augmenter les montants alloués à certaines politiques, comme celles concernant la recherche et l'innovation.

Elle se propose également de débloquer davantage de fonds sur le potentiel du marché unique en la dotant l'Union européenne des infrastructures dont elle a besoin comme les transports. Enfin un de ses objectifs majeurs est de recentrer les



Hémicycle du Parlement européen

© Parlement européen

politiques européennes afin de protéger l'environnement et de lutter contre le changement climatique.

Pour financer ces politiques ambitieuses et pour réduire les contributions nationales, la Commission propose de créer un nouveau système de ressources propres pour l'UE, basé notamment sur une taxe sur les transactions financières et sur une TVA européenne.

### Une proposition budgétaire qui fait débat

Le Conseil ne semblerait pas être en mesure d'adopter une attitude collective pour donner à l'Union européenne des moyens budgétaires suffisants et s'orienterait davantage vers une approche de coordination intergouvernementale avec un budget plafonné, voire réduit. C'est tout du moins ce que laissent entendre depuis plusieurs mois les grands Etats membres comme la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni qui ont vivement critiqué la proposition de la Commission et qui ont fait connaître leur souhait de ne pas aller au-delà du montant programmé entre 2007 et 2013 (975 milliards d'euros). A l'occasion d'une réunion des ministres des Affaires européennes en Pologne fin juillet, le ministre français Jean Leonetti s'est interrogé : «comment serions-nous capables d'expliquer que nous diminuons nos déficits en travaillant sur la diminution des dépenses publiques et que paral-

èlement on augmente de manière importante certaines dépenses européennes?» pour finalement conclure : «le préalable, c'est de dépenser mieux dans l'enveloppe qui est l'enveloppe actuelle plutôt que de dépenser plus».

Pour le Parlement européen, la proposition de la Commission n'est pas excessive et demande aux Etats membres qui souhaitent geler le prochain budget d'indiquer quelles priorités ils comptent abandonner pour permettre des réductions budgétaires. Pour les députés, soit l'UE fonctionne à budget constant et oppose les politiques entre elles, soit elle se donne les moyens de l'augmenter. C'est par un système fondé sur des ressources propres véritables que le budget communautaire sera selon les parlementaires européens «plus juste, plus transparent, plus simple et plus équitable».

### Quelle place pour la Pac ?

Lors des négociations sur le cadre financier précédent, les dépenses de la Pac avaient été sanctuarisées grâce à l'accord Chirac-Schröder intervenu en 2002. Aujourd'hui, au regard des nouvelles politiques prioritaires de l'UE 2020 du contexte budgétaire difficile et de la «valeur ajoutée» apportée par la Pac le débat sur la part du budget agricole au sein du budget global européen ne fait que commencer.

**Amélie CHAUVELLE**  
Chambres d'agriculture France  
Pôle Europe et action internationale